

## Objectifs de l'aide

- + Sélectionner des projets d'innovation aux potentiels particulièrement fort pour l'économie française.
- + Accélérer le développement et la mise sur le marché
- + Favoriser l'émergence accélérée d'entreprises leaders dans leur domaine d'envergure mondiale.

### Caractéristiques et financeur

- › Dispositif individuel compétitif porté par l'ADEME et BPI France
- › Thématiques
- › BPI - Numérique Deep Tech ; Transformer les industries culturelles et créatives grâce au numérique ; Santé « Dispositifs médicaux innovants » ; Santé « Outils de modélisation/simulation numérique pour le développement de biomédicaments » ; French Fab « Industrie 4.0 ».
- › ADEME - Réduction de l'empreinte environnementale du numérique ; Economie circulaire y compris recyclage des métaux critiques ; Performance environnementale et énergétique des bâtiments ; Adaptation des territoires au changement climatique, atténuation de ses effets, prévention des risques et météorologie des expositions environnementales ; Adaptation au changement climatique et gestion des aléas.

### Bénéficiaires

- › PME françaises justifiant d'au moins 300k€ de fonds propres

### Type de Financement

- › Subvention (3/4) et avance récupérable (1/4)

### Taux d'aides

- › PE 45% des dépenses éligibles
- › ME 35% des dépenses éligibles

### Budget maximum

- › Entre 600 K€ et 5M €

### Durée du projet

- › Entre 12 & 36 mois

### Date de soumission des dossiers

- › 5 octobre 2021

## Pourquoi choisir ce dispositif ?

- + Atténuation des risques technologiques grâce à un levier financier conséquent
- + Aide mixte prenant la forme d'une subvention et d'une avance remboursable
- + Financement d'un projet d'innovation en lien avec les thématiques proposées par l'ADEME et la BPI

